

REVUE INTERNATIONALE DU LINCEUL DE TURIN

N° 7

- *L'ostension de Turin*
The exposition of Turin
- *L'occultation du 21 avril 1902*
à l'Académie des sciences
The 1902 concealment
- *Le Suaire de Cabors*
ou la « Sainte-Coiffe »
The Cabors Shroud
or the «Holy Headdress»

Hiver 1998

Le Suaire de Cahors ou la « Sainte-Coiffe »

La cathédrale Saint-Etienne de Cahors abrite un suaire, connu sous le nom de Sainte-Coiffe, qui, selon la tradition, aurait couvert la tête du Christ au tombeau. Après une description de la relique, Robert et Nathalie Babinet soulignent sa complémentarité avec le Linceul de Turin et suggèrent qu'il pourrait s'agir du soudarion johannique. Nous publierons également dans notre prochain numéro un historique de la Sainte-Coiffe.

Le fonds ancien de la Bibliothèque de Cahors détient « la brochure anonyme de 30 pages publiée à Cahors en 1899 », qui est signalée par le R.P. Dubarle dans la *Rilt* n°4. Elle s'intitule « Notice sur le Saint-Suaire de la tête de Notre-Seigneur Jésus-Christ vulgairement appelé la Sainte-Coiffe ».

Cette brochure nous renseigne sur la matière, la forme, l'usage et les empreintes du Suaire de Cahors. Elle est la reprise d'une précédente notice et la compilation de plusieurs écrits parus à la même époque. Nous en reproduisons les passages les plus marquants en raison de

leur netteté et de leur sincérité. Ils sont complétés par quelques informations d'ordre personnel ou puisées dans les autres sources que nous avons pu consulter.

La brochure contient également la narration de faits prodigieux et des indications sur les prières et les indulgences se rapportant à la relique. Nous laisserons de côté ce dernier aspect.

Description de la Sainte Coiffe

Depuis l'époque médiévale « le Saint-Suaire, dont la tête de Notre-Seigneur Jésus-Christ était couverte, lors-

qu'Il fut mis au tombeau », est conservé dans la cathédrale Saint-Etienne de Cahors.

« Ce suaire est connu vulgairement sous le nom de Sainte-Coiffe. Elle a la forme et les dimensions d'un serre-tête taillé pour s'adapter tout juste à la tête d'un homme, ne laissant à découvert que le visage, depuis le milieu du front jusqu'au menton. Au toucher, la Sainte-Coiffe paraît ouatée. Elle se compose de huit linges très minces, superposés, d'inégale étoffe, chacun d'une seule pièce, cousus l'un sur l'autre de façon à paraître n'en former qu'un seul. On aperçoit encore à l'extrémité gauche le petit bouton auquel venait s'attacher en dessous du menton la boutonnière en ganse, de l'extrémité droite. La boutonnière a disparu depuis le siècle dernier ; cette disposition aidait à maintenir fermée la bouche du mort. Si l'on considère la matière dont il se compose, la forme, la coupe, la soutache qui la borde encore, et les coutures, et que l'on compare ce travail aux objets similaires du premier siècle de notre ère, on est forcé de re-



connaître que la Sainte-Coiffe possède tous les caractères des suaires de l'époque à laquelle on l'attribue...

« Deux gravures, d'après des photographies authentiques, donnent deux vues de la Sainte-Coiffe, l'une prise en face qui laisse voir la plus large empreinte de sang à l'intérieur, et l'autre prise derrière la tête et dont les empreintes sont plus petites et à l'extérieur » (extraits p. 3-7 et 8 de la brochure).

Sur la deuxième gravure on aperçoit la couture rectiligne réunissant derrière la tête les deux pans d'étoffe, qui recouvraient l'oreille et la joue de chaque côté du visage ; l'un et l'autre pans sont taillés en deux arrondis, qui dégagent la nuque, et se terminent chacun en une pointe plus longue par-devant où est fixé « à l'extrémité gauche le petit bouton », en face de l'ancienne « boutonnière, de l'extrémité droite ».

Les huit linges superposés sont en lin. « La première pièce à l'extérieur et la huitième à l'intérieur sont en crêpe-lis, et d'une telle finesse qu'on peut les comparer à une toile d'araignée. Les autres pièces sont d'un tissu moins fin ; mais la deuxième et la septième sont plus fines que la troisième et la sixième, et celles-ci plus que la quatrième et la

cinquième qui sont au milieu »¹. L'ouverture de la Coiffe sur le visage a un contour de 21 pouces, soit un peu moins de 60 centimètres.

Présence d'empreintes de sang sur la Sainte-Coiffe

« Les empreintes de sang ont laissé comme des taches sur l'étoffe. Les unes ne paraissent qu'à l'intérieur ; on voit les autres à l'extérieur. Là, les gouttes de sang dont elles proviennent n'ont pas été épongées suffisamment par l'épaisseur du Suaire. Ici, elles sont dues au contact de mains teintes de sang par la manipulation du corps, durant la funèbre cérémonie.

« Il est facile de conjecturer que les blessures produites par les épines de la couronne sur la tête du Sauveur n'avaient laissé couler que par gouttes le sang divin sur la Sainte-Coiffe.

« Ce caractère de la provenance des empreintes de sang sur le Saint-Suaire est sensible.

« Si l'on en excepte une seule, plus large, correspondant à un point du visage, près de l'oreille droite, au-dessus du cou, et qu'il faut attribuer au fait de la flagellation, toutes les autres ont été causées par des gouttelettes de sang.

« Il y en a huit du côté droit et cinq à gauche qui sont très apparentes. Nous ne parlerons pas des plus petites qui ne ressortent bien qu'à l'aide du microscope » (pp. 8-9).

D'après une description plus détaillée de 1844, avec planches de dessins à l'appui, quatre taches de sang sont situées sur le haut du côté droit et forment un quart de couronne correspondant au sommet du crâne. Des expériences de chimie ont été réalisées par un pharmacien et un médecin, selon un procès-verbal daté du 8 mars 1839, qui dresse le constat que « ce sont vraiment des taches de sang »².

Adéquation de la Sainte-Coiffe au Linceul de Turin

Il est remarquable de constater que les gouttelettes de sang, sept à droite et cinq à gauche sur la Coiffe, viennent compléter les taches de sang visibles sur le Linceul de Turin à l'emplacement de la tête. L'ensemble des empreintes de sang sur les deux linges reconstitue le pourtour sanglant de la couronne d'épines. En effet, sur le Linceul on ne voit des gouttes de sang que sur les parties de la tête qui ont donné une image négative, le front par-devant et la nuque

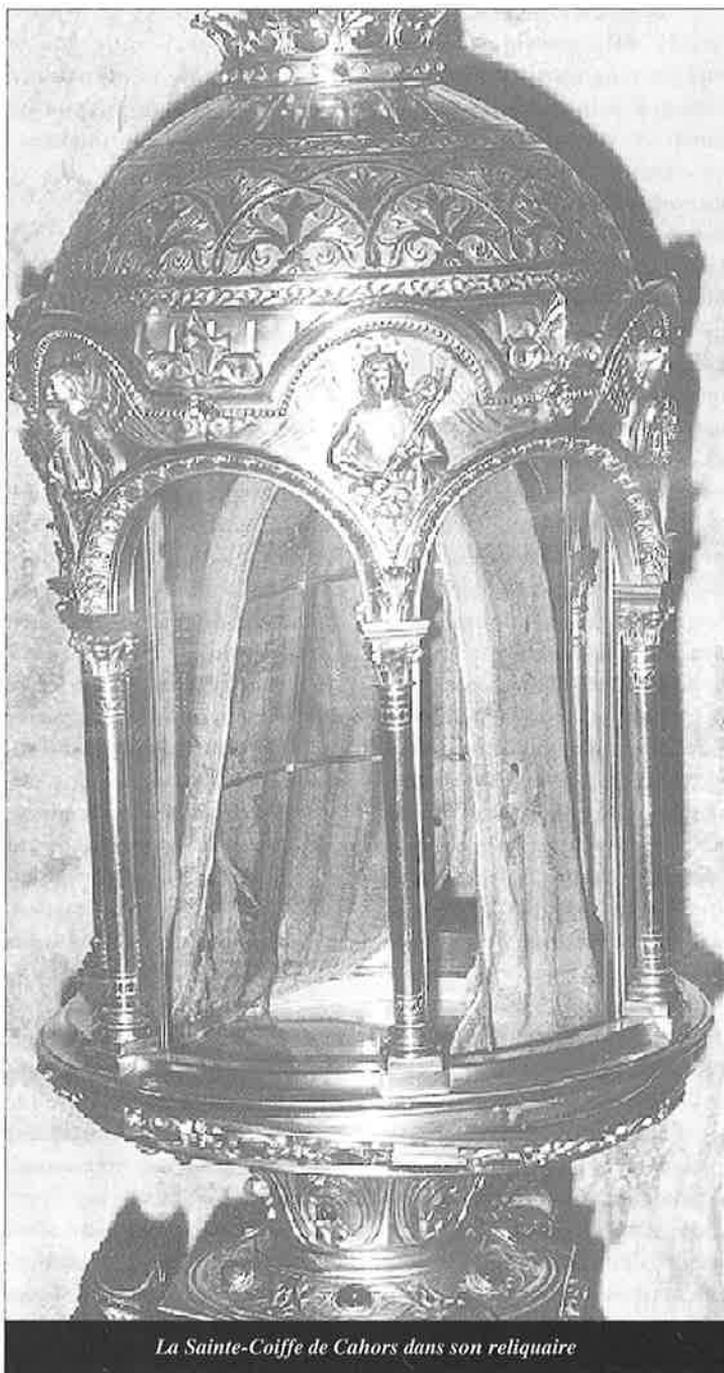
 par-derrrière. La mise en place de la Coiffe sur la tête du mort aurait empêché la formation de l'image et l'impression des gouttes de sang sur la toile du Linceul, tant au sommet du crâne qu'à l'arrière de la tête, sauf pour la nuque.

Sur l'empreinte frontale du Linceul, les deux bandes claires situées entre les joues et les mèches tombantes des cheveux seraient dues à l'aspect grisé des bords de la Coiffe appliqués autour du visage en masquant les oreilles.

La Coiffe se présente comme le morceau de puzzle qui manquait dans le dessin de la tête sur le Linceul de Turin. La couronne sanglante témoigne du supplice singulier de Jésus.

L'auteur de la notice ne parle pas d'empreintes autres que celles du sang. Mais il précise que « la Sainte-Coiffe n'a plus sa blancheur primitive ». Un examen plus approfondi permettrait, peut-être, de déceler des traces d'image négative à l'intérieur de la Coiffe pour certaines parties de la tête recouvertes par elle. Cependant, la texture des « huit linges très minces, superposés, d'inégale étoffe » est d'une nature différente de celle d'une simple toile de lin et a pour résultat d'ombrer la teinte de la Coiffe.

Une analyse du groupe sanguin des empreintes de la



La Sainte-Coiffe de Cahors dans son reliquaire



Coiffe serait à effectuer, comme cela a été fait pour le Linceul de Turin.

Identification de la Sainte-Coiffe au soudarion johannique

Sous le titre « *Manière d'ensevelir chez les Juifs* » l'auteur de la notice écrit :

« La bouche du mort était fermée et maintenue soit à l'aide d'un bandeau noué au sommet de la tête, soit par une coiffe agrafée ou boutonnée au menton. La Sainte-Coiffe est tout à fait appropriée à cet usage et a dû remplir cet office » (pp. 11-12).

Lorsqu'on se reporte aux deux textes grecs de l'Évangile de saint Jean où il est question du soudarion, on trouve les deux cas d'application de la manière d'ensevelir un mort. D'abord pour Lazare, (11,44), il est précisé que « le visage est lié autour par un soudarion ». Autrement dit, ce serait la première façon de fermer la bouche du mort.

Ensuite pour Jésus, (20,7), on lit : « le soudarion qui était sur sa tête ». Cette proposition déterminative indique que le linge était en contact avec la tête ; cela correspond exactement à la Coiffe boutonnée au menton, qui pré-

sente la forme d'un serre-tête et la fixation d'une mentonnière.

Si l'on traduit le soudarion grec, non plus par le terme de mentonnière, mais par celui plus évocateur de « serre-tête », et que l'on désigne par othonia « les linceuls », c'est-à-dire les deux longueurs du drap de lin (sindôn) dessous et dessus le cadavre, on réalise mieux la découverte stupéfiante du tombeau de Jésus par chacun des deux disciples Pierre et Jean : « Il observe les linceuls gisants et le serre-tête qui était sur sa tête ; celui-ci n'est pas gisant parmi les linceuls mais est distinctement enroulé à la même place » (Jn 20, 6b-7)³.

Le serre-tête, par sa forme enroulée, épouse le volume de la tête de Jésus au sommet interne du double drap libéré de son corps.

Guillaume Lacoste, principal historien du Quercy, cite un avis autorisé : « [Antoine] Dominicy a fait, sur cette relique, un savant traité [De sudario capitis Christi, 1640], dans lequel il prouve, même par d'anciennes médailles, qu'elle ressemble parfaitement au *pathil* dont les Juifs avaient coutume de couvrir la tête des morts, et d'où pendaient deux bandes ou liens qui allaient se croiser ou s'attacher sous le menton »⁴.

L'auteur de la notice don-

ne son opinion sur l'authenticité de la relique :

« En ce qui concerne le Suaire de Cahors, il est certain qu'il n'est pas la reproduction d'un autre Suaire. Dans son genre tout spécial en effet, il est sans pareil et unique parmi tous les Suaires du Sauveur. (p. 10).

« D'ailleurs la question d'authenticité de notre précieuse relique n'a jamais soulevé de difficultés, ni de contestation sérieuse » (p. 14). ■

*Nathalie
et Robert Babinet*

(1). Abbé Montaigne, *Notice historique sur la Sainte-Coiffe*, Cahors, 1844, p. 16.

(2). Abbé Justin Gary, *La Sainte-Coiffe, notice sur le Saint Suaire de Cahors*, Cahors, 1892, p. 5. Copie du procès-verbal in abbé Montaigne, op. cit., pp. 77-79.

(3). Cf. Traduction de Robert Babinet « *Le Linceul de Jésus dans les Évangiles* » in *Actes du Symposium de Rome 1993*, CIELT, Ed. F.-X. de Guibert, 1995, pp. 35-40.

(4). Guillaume Lacoste, *Histoire Générale de la province du Quercy*, Cahors, 1828, tome I, p. 285.